



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.10/250
9 mars 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

PETITION DE Mme BERTHA CROWELL, CONCERNANT LE TERRITOIRE
SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

1971 Chatsworth Blvd.
San Diego, Calif. 92107

le 13 février 1983

Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Messieurs,

Le chapitre local de l'Association pour les Nations Unies (au Conseil exécutif duquel je siège) et d'autres groupes locaux sont préoccupés par la manière dont le Gouvernement américain administre le Territoire sous tutelle des îles Marschall, des Palaos, des Carolines et des Mariannes septentrionales. Les Etats-Unis s'acquittent-ils de leurs obligations en vertu de la Charte des Nations Unies et, si tel n'est pas le cas comment faire pression sur eux? A cette fin, nous préparons pour la mi-mars une rencontre éducative sur la question, en collaboration avec une université catholique de la région ...

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

(Signé) Bertha CROWELL
